

Nombre de Membres

Afférents au Conseil : 13

Présents : 10

Ayant pris part à la décision : 12

Séance du 26 MAI 2025

N° D2025_022

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-six mai à 20 heures 30 minutes, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Bernard REY, Maire.

Etaient présents : M. Bernard REY, Maire, Mme Emmanuelle CARGNELLI, Mme Brigitte FROMONT, M. Marc SOLFOROSI, M. Frédéric VIENOT, Adjoints au Maire.

Mme Caroline PFLIEGER-LEGOUGE, MM Jean-Pierre KLEIN, Jean-Claude LAMBERT, Florent PATIN, Jean-Pierre PILLON, Conseillers municipaux.

Absent(s) excusé(s) : Mme Sylvie CHASSAGNE, Mme Frédérique POINTON-SCHOENAUER (pouvoir donné à M. Bernard REY) Claire ANDRIEUX (pouvoir donné à Mme E. CARGNELLI)

Secrétaire de séance : M. Frédéric VIENOT

Date de la convocation : 20 mai 2025

Date de l'affichage : 20 mai 2025

OBJET : MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL – ENLEVEMENT DES PANNEAUX DE LA REGION AURA SITUES SUR LA VOIRIE EN ENTREE D'AGGLOMERATION

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant le refus de la Région AURA (Auvergne Rhône-Alpes) d'apporter un soutien financier au projet d'aménagement de la Place Longue,

Considérant que la Région AURA n'a subventionné qu'un seul projet structurant sur le mandat 2020-2026 (concernant le skate-park) pour la somme de 9 900 €,

Considérant que la Région AURA s'engage à accompagner les communes et intercommunalités en accompagnant les projets d'investissement publics,

Considérant l'engagement public du président M. Laurent WAUQUIEZ à contribuer au financement par la Région des projets structurants des communes, et notamment au projet d'aménagement de sécurité routière de la commune de Saint-Bernard, qui n'a finalement pas obtenu de financement,

Considérant que la commune a joué le jeu en installant aux entrées d'agglomération les panneaux bleus de la Région, suite à l'obtention de subventions régionales,

M. le Maire propose au conseil municipal d'émettre une motion, et d'indiquer au Président de la Région AURA qu'en raison de son désengagement auprès des communes dans l'accompagnement financier de leurs projets d'investissement publics, la commune de St Bernard se désengagera de son côté en désinstallant les panneaux de la Région situés aux entrées d'agglomération.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve cette motion.

Cette délibération sera transmise :

- à M. le Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes
- à M. le conseiller spécial M. Laurent WAUQUIEZ
- à Mme la Préfète de l'Ain



Ainsi fait et délibéré ce jour
Le Maire, Bernard REY

Le secrétaire de séance,
Frédéric VIENOT

Acte rendu exécutoire après
réception en Préfecture le
et publication du 14/06/2025